







La collection accueille et valorise des travaux relatifs à la problématique « subjectivité et travail », dans une perspective pluridisciplinaire en articulation avec les préoccupations et les demandes sociales émanant des situations de travail. Le fondement commun de ces perspectives et de la collection est la priorité accordée aux situations réelles et concrètes de travail et à la visée de transformations de celles-ci.

DÉJÀ PARUS :

Jean-Luc Roger Refaire son métier Essais de clinique de l'activité

Dominique Lhuilier Cliniques du travail

Louis Le Guillant
Le drame humain du travail
Essai de psychopathologie du travail

La collection accueille et valorise des travaux relatifs à la problématique « subjectivité et travail », dans une perspective pluridisciplinaire en articulation avec les préoccupations et les demandes sociales émanant des situations de travail. Le fondement commun de ces perspectives et de la collection est la priorité accordée aux situations réelles et concrètes de travail et à la visée de transformations de celles-ci.

DÉJÀ PARUS :

Jean-Luc Roger Refaire son métier Essais de clinique de l'activité

Dominique Lhuilier Cliniques du travail

Louis Le Guillant
Le drame humain du travail
Essai de psychopathologie du travail

La collection accueille et valorise des travaux relatifs à la problématique « subjectivité et travail », dans une perspective pluridisciplinaire en articulation avec les préoccupations et les demandes sociales émanant des situations de travail. Le fondement commun de ces perspectives et de la collection est la priorité accordée aux situations réelles et concrètes de travail et à la visée de transformations de celles-ci.

DÉJÀ PARUS :

Jean-Luc Roger Refaire son métier Essais de clinique de l'activité

Dominique Lhuilier Cliniques du travail

Louis Le Guillant
Le drame humain du travail
Essai de psychopathologie du travail

La collection accueille et valorise des travaux relatifs à la problématique « subjectivité et travail », dans une perspective pluridisciplinaire en articulation avec les préoccupations et les demandes sociales émanant des situations de travail. Le fondement commun de ces perspectives et de la collection est la priorité accordée aux situations réelles et concrètes de travail et à la visée de transformations de celles-ci.

DÉJÀ PARUS :

Jean-Luc Roger Refaire son métier Essais de clinique de l'activité

Dominique Lhuilier Cliniques du travail

Louis Le Guillant
Le drame humain du travail
Essai de psychopathologie du travail

Au-delà du stress au travail

Une sociologie des agents publics au contact des usagers

Clinique du travail



Au-delà du stress au travail

Une sociologie des agents publics au contact des usagers

Clinique du travail



Au-delà du stress au travail

Une sociologie des agents publics au contact des usagers

Clinique du travail



Au-delà du stress au travail

Une sociologie des agents publics au contact des usagers

Clinique du travail



Version PDF © Éditions érès 2012 CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2458-9 Première édition © Éditions érès 2008 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France www.editions-eres.com

Version PDF © Éditions érès 2012 CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2458-9 Première édition © Éditions érès 2008 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France www.editions-eres.com

Version PDF © Éditions érès 2012 CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2458-9 Première édition © Éditions érès 2008 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France www.editions-eres.com

Version PDF © Éditions érès 2012 CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2458-9 Première édition © Éditions érès 2008 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France www.editions-eres.com

| Introduction | 7 |
|--|-----|
| PREMIÈRE PARTIE LES FORMES SOCIALES DE CONSTRUCTION DU STRESS présentée par Marc Loriol | |
| L'expérience du stress, son cadre social et ses usages managériaux François Sarfati | 23 |
| Le stress se négocie-t-il ? Les ressorts d'une impossible « mise sur agenda » Marie Buscatto | 39 |
| Paroles et silences autour du suicide voyageur Robin Foot. | 57 |
| Travail des affects et pratique transformatrice : de la psychiatrie à la santé mentale Christian Laval. | 75 |
| La reconnaissance juridique du stress au travail Marc Loriol. | 91 |
| DEUXIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET PSYCHOLOGISATION SOCIALE : UNE MISE EN PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE présentée par Marie Buscatto | |
| L'usage de l'analyse psychologique comme support à la gestion de la mort en unité de soins palliatifs Michel Castra | 119 |

| Introduction | 7 |
|--|-----|
| PREMIÈRE PARTIE LES FORMES SOCIALES DE CONSTRUCTION DU STRESS présentée par Marc Loriol | |
| L'expérience du stress, son cadre social et ses usages managériaux François Sarfati | 23 |
| Le stress se négocie-t-il ? Les ressorts d'une impossible « mise sur agenda » Marie Buscatto | 39 |
| Paroles et silences autour du suicide voyageur Robin Foot. | 57 |
| Travail des affects et pratique transformatrice : de la psychiatrie à la santé mentale Christian Laval. | 75 |
| La reconnaissance juridique du stress au travail Marc Loriol. | 91 |
| DEUXIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET PSYCHOLOGISATION SOCIALE : UNE MISE EN PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE présentée par Marie Buscatto | |
| L'usage de l'analyse psychologique comme support à la gestion de la mort en unité de soins palliatifs Michel Castra | 119 |

| Introduction | 7 |
|--|-----|
| PREMIÈRE PARTIE LES FORMES SOCIALES DE CONSTRUCTION DU STRESS présentée par Marc Loriol | |
| L'expérience du stress, son cadre social et ses usages managériaux François Sarfati | 23 |
| Le stress se négocie-t-il ? Les ressorts d'une impossible « mise sur agenda » Marie Buscatto | 39 |
| Paroles et silences autour du suicide voyageur Robin Foot. | 57 |
| Travail des affects et pratique transformatrice : de la psychiatrie à la santé mentale Christian Laval. | 75 |
| La reconnaissance juridique du stress au travail Marc Loriol. | 91 |
| DEUXIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET PSYCHOLOGISATION SOCIALE : UNE MISE EN PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE présentée par Marie Buscatto | |
| L'usage de l'analyse psychologique comme support à la gestion de la mort en unité de soins palliatifs Michel Castra | 119 |

| Introduction | 7 |
|--|-----|
| PREMIÈRE PARTIE LES FORMES SOCIALES DE CONSTRUCTION DU STRESS présentée par Marc Loriol | |
| L'expérience du stress, son cadre social et ses usages managériaux François Sarfati | 23 |
| Le stress se négocie-t-il ? Les ressorts d'une impossible « mise sur agenda » Marie Buscatto | 39 |
| Paroles et silences autour du suicide voyageur Robin Foot. | 57 |
| Travail des affects et pratique transformatrice : de la psychiatrie à la santé mentale Christian Laval. | 75 |
| La reconnaissance juridique du stress au travail Marc Loriol. | 91 |
| DEUXIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET PSYCHOLOGISATION SOCIALE : UNE MISE EN PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE présentée par Marie Buscatto | |
| L'usage de l'analyse psychologique comme support à la gestion de la mort en unité de soins palliatifs Michel Castra | 119 |

| 7. Intériorisation du stress et extériorisation du trac : musiciens et musiciennes d'orchestre Hyacinthe Ravet | 137 |
|--|-----|
| 8. Les guichetiers de La Poste sont-ils stressés ? Contribution à une acception sociologique et clinique de la notion de <i>stress</i> Fabienne Hanique | 155 |
| TROISIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET ACTIVITÉ DE TRAVAIL présentée par Jean-Marc Weller | |
| Plaintes de stress et modèle professionnel Quand les collectifs encadrent l'expression et la régulation du stress lié à la relation téléphonique <i>Valérie Boussard</i> | 185 |
| L'autre stress des médiatrices familiales des Caisses d'allocations familiales Gilles Jeannot | 201 |
| 11. Travailler avec le public : contrainte ou ressource au guichet ? Yasmine Siblot. | 223 |
| 12. Qu'est-ce que le « stress » peut dire ? Économie d'une rhétorique et activités de travail : le cas des contrôleurs agricoles Jean-Marc Weller | 243 |
| Postface Françoise Piotet | 261 |
| Bibliographie | 268 |
| Présentation des auteurs | 283 |

| 7. Intériorisation du stress et extériorisation du trac : musiciens et musiciennes d'orchestre Hyacinthe Ravet | 137 |
|--|-----|
| 8. Les guichetiers de La Poste sont-ils stressés ? Contribution à une acception sociologique et clinique de la notion de <i>stress</i> Fabienne Hanique | 155 |
| TROISIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET ACTIVITÉ DE TRAVAIL présentée par Jean-Marc Weller | |
| Plaintes de stress et modèle professionnel Quand les collectifs encadrent l'expression et la régulation du stress lié à la relation téléphonique <i>Valérie Boussard</i> | 185 |
| L'autre stress des médiatrices familiales des Caisses d'allocations familiales Gilles Jeannot | 201 |
| 11. Travailler avec le public : contrainte ou ressource au guichet ? Yasmine Siblot. | 223 |
| 12. Qu'est-ce que le « stress » peut dire ? Économie d'une rhétorique et activités de travail : le cas des contrôleurs agricoles Jean-Marc Weller | 243 |
| Postface Françoise Piotet | 261 |
| Bibliographie | 268 |
| Présentation des auteurs | 283 |

| 7. Intériorisation du stress et extériorisation du trac : musiciens et musiciennes d'orchestre Hyacinthe Ravet | 137 |
|--|-----|
| 8. Les guichetiers de La Poste sont-ils stressés ? Contribution à une acception sociologique et clinique de la notion de <i>stress</i> Fabienne Hanique | 155 |
| TROISIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET ACTIVITÉ DE TRAVAIL présentée par Jean-Marc Weller | |
| Plaintes de stress et modèle professionnel Quand les collectifs encadrent l'expression et la régulation du stress lié à la relation téléphonique <i>Valérie Boussard</i> | 185 |
| L'autre stress des médiatrices familiales des Caisses d'allocations familiales Gilles Jeannot | 201 |
| 11. Travailler avec le public : contrainte ou ressource au guichet ? Yasmine Siblot. | 223 |
| 12. Qu'est-ce que le « stress » peut dire ? Économie d'une rhétorique et activités de travail : le cas des contrôleurs agricoles Jean-Marc Weller | 243 |
| Postface Françoise Piotet | 261 |
| Bibliographie | 268 |
| Présentation des auteurs | 283 |

| 7. Intériorisation du stress et extériorisation du trac : musiciens et musiciennes d'orchestre Hyacinthe Ravet | 137 |
|--|-----|
| 8. Les guichetiers de La Poste sont-ils stressés ? Contribution à une acception sociologique et clinique de la notion de <i>stress</i> Fabienne Hanique | 155 |
| TROISIÈME PARTIE STRESS RELATIONNEL ET ACTIVITÉ DE TRAVAIL présentée par Jean-Marc Weller | |
| Plaintes de stress et modèle professionnel Quand les collectifs encadrent l'expression et la régulation du stress lié à la relation téléphonique <i>Valérie Boussard</i> | 185 |
| L'autre stress des médiatrices familiales des Caisses d'allocations familiales Gilles Jeannot | 201 |
| 11. Travailler avec le public : contrainte ou ressource au guichet ? Yasmine Siblot. | 223 |
| 12. Qu'est-ce que le « stress » peut dire ? Économie d'une rhétorique et activités de travail : le cas des contrôleurs agricoles Jean-Marc Weller | 243 |
| Postface Françoise Piotet | 261 |
| Bibliographie | 268 |
| Présentation des auteurs | 283 |

Le stress au travail est devenu, en quelques années, l'objet d'une littérature foisonnante. Il n'est de mois où ne se publient un nouveau livre, une nouvelle synthèse, une nouvelle méthode destinés à aider le salarié à maîtriser son stress, à le mesurer, à mieux le réguler ou à le faire disparaître. Quelle que soit la véracité des promesses de ces publications spécialisées, elles n'en font pas moins écho au constat largement établi par les sciences sociales qui, depuis quelques années, font état d'une dégradation des conditions de travail. Au-delà des faits objectifs qu'elles mettent en évidence – augmentation des accidents, des maladies professionnelles, de l'intensité et des cadences –, elles soulignent aussi l'importance des sentiments de difficultés ressentis désormais par une part non négligeable des personnels (Gollac et Volkoff, 1996 ; Askenazy, 2004).

^{1.} Nous l'indiquons ici entre guillemets pour insister sur notre refus de toute naturalisation. Pour des raisons de confort de lecture, nous n'emploierons plus ce signalement typographique, mais il faudrait l'entendre à chaque fois que nous utilisons la notion.

Le stress au travail est devenu, en quelques années, l'objet d'une littérature foisonnante. Il n'est de mois où ne se publient un nouveau livre, une nouvelle synthèse, une nouvelle méthode destinés à aider le salarié à maîtriser son stress, à le mesurer, à mieux le réguler ou à le faire disparaître. Quelle que soit la véracité des promesses de ces publications spécialisées, elles n'en font pas moins écho au constat largement établi par les sciences sociales qui, depuis quelques années, font état d'une dégradation des conditions de travail. Au-delà des faits objectifs qu'elles mettent en évidence – augmentation des accidents, des maladies professionnelles, de l'intensité et des cadences –, elles soulignent aussi l'importance des sentiments de difficultés ressentis désormais par une part non négligeable des personnels (Gollac et Volkoff, 1996 ; Askenazy, 2004).

^{1.} Nous l'indiquons ici entre guillemets pour insister sur notre refus de toute naturalisation. Pour des raisons de confort de lecture, nous n'emploierons plus ce signalement typographique, mais il faudrait l'entendre à chaque fois que nous utilisons la notion.

Le stress au travail est devenu, en quelques années, l'objet d'une littérature foisonnante. Il n'est de mois où ne se publient un nouveau livre, une nouvelle synthèse, une nouvelle méthode destinés à aider le salarié à maîtriser son stress, à le mesurer, à mieux le réguler ou à le faire disparaître. Quelle que soit la véracité des promesses de ces publications spécialisées, elles n'en font pas moins écho au constat largement établi par les sciences sociales qui, depuis quelques années, font état d'une dégradation des conditions de travail. Au-delà des faits objectifs qu'elles mettent en évidence – augmentation des accidents, des maladies professionnelles, de l'intensité et des cadences –, elles soulignent aussi l'importance des sentiments de difficultés ressentis désormais par une part non négligeable des personnels (Gollac et Volkoff, 1996 ; Askenazy, 2004).

^{1.} Nous l'indiquons ici entre guillemets pour insister sur notre refus de toute naturalisation. Pour des raisons de confort de lecture, nous n'emploierons plus ce signalement typographique, mais il faudrait l'entendre à chaque fois que nous utilisons la notion.

Le stress au travail est devenu, en quelques années, l'objet d'une littérature foisonnante. Il n'est de mois où ne se publient un nouveau livre, une nouvelle synthèse, une nouvelle méthode destinés à aider le salarié à maîtriser son stress, à le mesurer, à mieux le réguler ou à le faire disparaître. Quelle que soit la véracité des promesses de ces publications spécialisées, elles n'en font pas moins écho au constat largement établi par les sciences sociales qui, depuis quelques années, font état d'une dégradation des conditions de travail. Au-delà des faits objectifs qu'elles mettent en évidence – augmentation des accidents, des maladies professionnelles, de l'intensité et des cadences –, elles soulignent aussi l'importance des sentiments de difficultés ressentis désormais par une part non négligeable des personnels (Gollac et Volkoff, 1996 ; Askenazy, 2004).

^{1.} Nous l'indiquons ici entre guillemets pour insister sur notre refus de toute naturalisation. Pour des raisons de confort de lecture, nous n'emploierons plus ce signalement typographique, mais il faudrait l'entendre à chaque fois que nous utilisons la notion.

^{2.} La notion de stress est rendu célèbre grâce à Hans Selye (1956) qui décrit, dans les années 1930, la façon dont le corps humain réagit à toute agression de l'extérieur (physique ou psychologique) : phase d'alarme (accélération du rythme cardiaque, relâchement des muscles : le corps se prépare à se défendre) ; phase d'adaptation (l'organisme mobilise ses réserves d'énergie pour faire face à la situation) et épuisement (quand les moyens de défense sont inefficaces ou épuisés). Le stress est, pour Selye, un mécanisme normal qui prépare le corps à réagir et à faire face à un danger. Il devient pathologique quand il prend une forme chronique et épuise les défenses de l'organisme.

^{3.} La gestion du stress suppose ce que les psychologues appellent le coping. Le coping peut être centré sur l'émotion (par exemple pleurer pour évacuer les tensions), la fuite (évitement, oubli) ou l'action (tenter de changer les circonstances qui provoquent le stress). Cette dernière forme est la plus efficace sur le long terme pour conjurer les effets du stress.

^{2.} La notion de stress est rendu célèbre grâce à Hans Selye (1956) qui décrit, dans les années 1930, la façon dont le corps humain réagit à toute agression de l'extérieur (physique ou psychologique) : phase d'alarme (accélération du rythme cardiaque, relâchement des muscles : le corps se prépare à se défendre) ; phase d'adaptation (l'organisme mobilise ses réserves d'énergie pour faire face à la situation) et épuisement (quand les moyens de défense sont inefficaces ou épuisés). Le stress est, pour Selye, un mécanisme normal qui prépare le corps à réagir et à faire face à un danger. Il devient pathologique quand il prend une forme chronique et épuise les défenses de l'organisme.

^{3.} La gestion du stress suppose ce que les psychologues appellent le coping. Le coping peut être centré sur l'émotion (par exemple pleurer pour évacuer les tensions), la fuite (évitement, oubli) ou l'action (tenter de changer les circonstances qui provoquent le stress). Cette dernière forme est la plus efficace sur le long terme pour conjurer les effets du stress.

^{2.} La notion de stress est rendu célèbre grâce à Hans Selye (1956) qui décrit, dans les années 1930, la façon dont le corps humain réagit à toute agression de l'extérieur (physique ou psychologique) : phase d'alarme (accélération du rythme cardiaque, relâchement des muscles : le corps se prépare à se défendre) ; phase d'adaptation (l'organisme mobilise ses réserves d'énergie pour faire face à la situation) et épuisement (quand les moyens de défense sont inefficaces ou épuisés). Le stress est, pour Selye, un mécanisme normal qui prépare le corps à réagir et à faire face à un danger. Il devient pathologique quand il prend une forme chronique et épuise les défenses de l'organisme.

^{3.} La gestion du stress suppose ce que les psychologues appellent le coping. Le coping peut être centré sur l'émotion (par exemple pleurer pour évacuer les tensions), la fuite (évitement, oubli) ou l'action (tenter de changer les circonstances qui provoquent le stress). Cette dernière forme est la plus efficace sur le long terme pour conjurer les effets du stress.

^{2.} La notion de stress est rendu célèbre grâce à Hans Selye (1956) qui décrit, dans les années 1930, la façon dont le corps humain réagit à toute agression de l'extérieur (physique ou psychologique) : phase d'alarme (accélération du rythme cardiaque, relâchement des muscles : le corps se prépare à se défendre) ; phase d'adaptation (l'organisme mobilise ses réserves d'énergie pour faire face à la situation) et épuisement (quand les moyens de défense sont inefficaces ou épuisés). Le stress est, pour Selye, un mécanisme normal qui prépare le corps à réagir et à faire face à un danger. Il devient pathologique quand il prend une forme chronique et épuise les défenses de l'organisme.

^{3.} La gestion du stress suppose ce que les psychologues appellent le coping. Le coping peut être centré sur l'émotion (par exemple pleurer pour évacuer les tensions), la fuite (évitement, oubli) ou l'action (tenter de changer les circonstances qui provoquent le stress). Cette dernière forme est la plus efficace sur le long terme pour conjurer les effets du stress.

L'enieu de l'ouvrage, on l'aura compris, n'est pas de répondre unilatéralement à ces questions. Il est plutôt de proposer un suivi du stress, depuis la manière dont il apparaît et dont il est discuté concrètement en situation, par les « indigènes » eux-mêmes professionnels, syndicalistes, médecins, managers, politiques -, en évitant de trop présupposer de choses sur sa nature et ses effets. Qu'est-ce que le « stress » ? Pourquoi certains individus semblent-ils stresser plus que d'autres ? Y a-t-il des situations ou des événements plus stressants en soi ? Comment parvienton à diminuer son stress ? Y a-t-il seulement des mesures pour l'estimer ? Convient-il vraiment de parler en termes de « stress » ? Quels sont les acteurs qui en font la promotion ? Quels dispositifs assurent sa diffusion? Quels sont, au contraire. ceux qui s'y opposent ? Une chose est sûre : nous n'en savons rien! C'est seulement en explorant pas à pas, depuis des terrains volontairement différents, les usages sociaux et les constructions locales du stress, qu'on explorera bel et bien les métamorphoses possibles du sujet au travail et des formes de problématisation qui lui sont attachées. En d'autres termes, ce n'est pas tant le stress qui polarise notre attention que tout ce qui lui donne une existence : les rhétoriques de certains acteurs, les dispositifs métrologiques, les théories professionnelles propres à un milieu, les contradictions locales de l'organisation et, bien entendu, les contraintes pratiques de l'activité.

L'enieu de l'ouvrage, on l'aura compris, n'est pas de répondre unilatéralement à ces questions. Il est plutôt de proposer un suivi du stress, depuis la manière dont il apparaît et dont il est discuté concrètement en situation, par les « indigènes » eux-mêmes professionnels, syndicalistes, médecins, managers, politiques -, en évitant de trop présupposer de choses sur sa nature et ses effets. Qu'est-ce que le « stress » ? Pourquoi certains individus semblent-ils stresser plus que d'autres ? Y a-t-il des situations ou des événements plus stressants en soi ? Comment parvienton à diminuer son stress ? Y a-t-il seulement des mesures pour l'estimer ? Convient-il vraiment de parler en termes de « stress » ? Quels sont les acteurs qui en font la promotion ? Quels dispositifs assurent sa diffusion? Quels sont, au contraire. ceux qui s'y opposent ? Une chose est sûre : nous n'en savons rien! C'est seulement en explorant pas à pas, depuis des terrains volontairement différents, les usages sociaux et les constructions locales du stress, qu'on explorera bel et bien les métamorphoses possibles du sujet au travail et des formes de problématisation qui lui sont attachées. En d'autres termes, ce n'est pas tant le stress qui polarise notre attention que tout ce qui lui donne une existence : les rhétoriques de certains acteurs, les dispositifs métrologiques, les théories professionnelles propres à un milieu, les contradictions locales de l'organisation et, bien entendu, les contraintes pratiques de l'activité.

L'enieu de l'ouvrage, on l'aura compris, n'est pas de répondre unilatéralement à ces questions. Il est plutôt de proposer un suivi du stress, depuis la manière dont il apparaît et dont il est discuté concrètement en situation, par les « indigènes » eux-mêmes professionnels, syndicalistes, médecins, managers, politiques -, en évitant de trop présupposer de choses sur sa nature et ses effets. Qu'est-ce que le « stress » ? Pourquoi certains individus semblent-ils stresser plus que d'autres ? Y a-t-il des situations ou des événements plus stressants en soi ? Comment parvienton à diminuer son stress ? Y a-t-il seulement des mesures pour l'estimer ? Convient-il vraiment de parler en termes de « stress » ? Quels sont les acteurs qui en font la promotion ? Quels dispositifs assurent sa diffusion? Quels sont, au contraire. ceux qui s'y opposent ? Une chose est sûre : nous n'en savons rien! C'est seulement en explorant pas à pas, depuis des terrains volontairement différents, les usages sociaux et les constructions locales du stress, qu'on explorera bel et bien les métamorphoses possibles du sujet au travail et des formes de problématisation qui lui sont attachées. En d'autres termes, ce n'est pas tant le stress qui polarise notre attention que tout ce qui lui donne une existence : les rhétoriques de certains acteurs, les dispositifs métrologiques, les théories professionnelles propres à un milieu, les contradictions locales de l'organisation et, bien entendu, les contraintes pratiques de l'activité.

L'enieu de l'ouvrage, on l'aura compris, n'est pas de répondre unilatéralement à ces questions. Il est plutôt de proposer un suivi du stress, depuis la manière dont il apparaît et dont il est discuté concrètement en situation, par les « indigènes » eux-mêmes professionnels, syndicalistes, médecins, managers, politiques -, en évitant de trop présupposer de choses sur sa nature et ses effets. Qu'est-ce que le « stress » ? Pourquoi certains individus semblent-ils stresser plus que d'autres ? Y a-t-il des situations ou des événements plus stressants en soi ? Comment parvienton à diminuer son stress ? Y a-t-il seulement des mesures pour l'estimer ? Convient-il vraiment de parler en termes de « stress » ? Quels sont les acteurs qui en font la promotion ? Quels dispositifs assurent sa diffusion? Quels sont, au contraire. ceux qui s'y opposent ? Une chose est sûre : nous n'en savons rien! C'est seulement en explorant pas à pas, depuis des terrains volontairement différents, les usages sociaux et les constructions locales du stress, qu'on explorera bel et bien les métamorphoses possibles du sujet au travail et des formes de problématisation qui lui sont attachées. En d'autres termes, ce n'est pas tant le stress qui polarise notre attention que tout ce qui lui donne une existence : les rhétoriques de certains acteurs, les dispositifs métrologiques, les théories professionnelles propres à un milieu, les contradictions locales de l'organisation et, bien entendu, les contraintes pratiques de l'activité.

La première tient au décalage entre les stéréotypes que chacun peut se faire du travail de l'agent – un fonctionnaire œuvrant au sein d'administrations éternellement bureaucratiques, où règnent l'uniformité et l'anonymat, où l'histoire s'est arrêtée et où toute initiative individuelle est tuée dans l'œuf – et la réalité. Car le visiteur qui n'aurait iamais pénétré dans un bureau de poste, une Caisse d'allocations familiales ou une agence de l'emploi depuis une vingtaine d'années risquerait d'être fort surpris des transformations de l'organisation que ces services publics ont connues. Les travaux sociologiques ont très largement souligné l'importance de ces mutations : désormais l'on revendigue la qualité, le conseil, la flexibilité, la polyvalence. la communication, la coopération ou le souci de l'usager parfois requalifié de client. Certes, d'autres éléments caractéristiques des univers administratifs perdurent. Mais si, d'un côté, les caractéristiques de l'idéal professionnel du fonctionnaire décrit depuis Max Weber continuent de s'imposer – devoir d'obéissance et de lovauté, stricte application mécanique des textes, soumission à l'autorité hiérarchique -, par ailleurs les innovations introduites par le management au nom de la modernisation contribuent à une autonomie formelle plus grande et à une responsabilisation des agents. Qu'en est-il en réalité ? C'est tout le problème des agents, définis par un statut et des principes collectifs censés donner a priori le sens de leur mission, et l'importance maintenant dévolue aux résultats de leur travail, renouvelant les épreuves de leur évaluation au prix de critères de jugement plus diffus, plus flous et souvent plus incertains. Le constat d'une individualisation des formes d'expression de la souffrance au travail est indissociable de ces transformations managériales.

La première tient au décalage entre les stéréotypes que chacun peut se faire du travail de l'agent – un fonctionnaire œuvrant au sein d'administrations éternellement bureaucratiques, où règnent l'uniformité et l'anonymat, où l'histoire s'est arrêtée et où toute initiative individuelle est tuée dans l'œuf – et la réalité. Car le visiteur qui n'aurait iamais pénétré dans un bureau de poste, une Caisse d'allocations familiales ou une agence de l'emploi depuis une vingtaine d'années risquerait d'être fort surpris des transformations de l'organisation que ces services publics ont connues. Les travaux sociologiques ont très largement souligné l'importance de ces mutations : désormais l'on revendigue la qualité, le conseil, la flexibilité, la polyvalence. la communication, la coopération ou le souci de l'usager parfois requalifié de client. Certes, d'autres éléments caractéristiques des univers administratifs perdurent. Mais si, d'un côté, les caractéristiques de l'idéal professionnel du fonctionnaire décrit depuis Max Weber continuent de s'imposer – devoir d'obéissance et de lovauté, stricte application mécanique des textes, soumission à l'autorité hiérarchique -, par ailleurs les innovations introduites par le management au nom de la modernisation contribuent à une autonomie formelle plus grande et à une responsabilisation des agents. Qu'en est-il en réalité ? C'est tout le problème des agents, définis par un statut et des principes collectifs censés donner a priori le sens de leur mission, et l'importance maintenant dévolue aux résultats de leur travail, renouvelant les épreuves de leur évaluation au prix de critères de jugement plus diffus, plus flous et souvent plus incertains. Le constat d'une individualisation des formes d'expression de la souffrance au travail est indissociable de ces transformations managériales.

La première tient au décalage entre les stéréotypes que chacun peut se faire du travail de l'agent – un fonctionnaire œuvrant au sein d'administrations éternellement bureaucratiques, où règnent l'uniformité et l'anonymat, où l'histoire s'est arrêtée et où toute initiative individuelle est tuée dans l'œuf – et la réalité. Car le visiteur qui n'aurait iamais pénétré dans un bureau de poste, une Caisse d'allocations familiales ou une agence de l'emploi depuis une vingtaine d'années risquerait d'être fort surpris des transformations de l'organisation que ces services publics ont connues. Les travaux sociologiques ont très largement souligné l'importance de ces mutations : désormais l'on revendigue la qualité, le conseil, la flexibilité, la polyvalence. la communication, la coopération ou le souci de l'usager parfois requalifié de client. Certes, d'autres éléments caractéristiques des univers administratifs perdurent. Mais si, d'un côté, les caractéristiques de l'idéal professionnel du fonctionnaire décrit depuis Max Weber continuent de s'imposer – devoir d'obéissance et de lovauté, stricte application mécanique des textes, soumission à l'autorité hiérarchique -, par ailleurs les innovations introduites par le management au nom de la modernisation contribuent à une autonomie formelle plus grande et à une responsabilisation des agents. Qu'en est-il en réalité ? C'est tout le problème des agents, définis par un statut et des principes collectifs censés donner a priori le sens de leur mission, et l'importance maintenant dévolue aux résultats de leur travail, renouvelant les épreuves de leur évaluation au prix de critères de jugement plus diffus, plus flous et souvent plus incertains. Le constat d'une individualisation des formes d'expression de la souffrance au travail est indissociable de ces transformations managériales.

La première tient au décalage entre les stéréotypes que chacun peut se faire du travail de l'agent – un fonctionnaire œuvrant au sein d'administrations éternellement bureaucratiques, où règnent l'uniformité et l'anonymat, où l'histoire s'est arrêtée et où toute initiative individuelle est tuée dans l'œuf – et la réalité. Car le visiteur qui n'aurait iamais pénétré dans un bureau de poste, une Caisse d'allocations familiales ou une agence de l'emploi depuis une vingtaine d'années risquerait d'être fort surpris des transformations de l'organisation que ces services publics ont connues. Les travaux sociologiques ont très largement souligné l'importance de ces mutations : désormais l'on revendigue la qualité, le conseil, la flexibilité, la polyvalence. la communication, la coopération ou le souci de l'usager parfois requalifié de client. Certes, d'autres éléments caractéristiques des univers administratifs perdurent. Mais si, d'un côté, les caractéristiques de l'idéal professionnel du fonctionnaire décrit depuis Max Weber continuent de s'imposer – devoir d'obéissance et de lovauté, stricte application mécanique des textes, soumission à l'autorité hiérarchique -, par ailleurs les innovations introduites par le management au nom de la modernisation contribuent à une autonomie formelle plus grande et à une responsabilisation des agents. Qu'en est-il en réalité ? C'est tout le problème des agents, définis par un statut et des principes collectifs censés donner a priori le sens de leur mission, et l'importance maintenant dévolue aux résultats de leur travail, renouvelant les épreuves de leur évaluation au prix de critères de jugement plus diffus, plus flous et souvent plus incertains. Le constat d'une individualisation des formes d'expression de la souffrance au travail est indissociable de ces transformations managériales.

C'est pourquoi, parmi les multiples situations qu'il aurait été possible d'explorer, et au-delà même de notre choix de retenir le cas des services publics, c'est le contact avec l'usager qui s'est imposé, pour nous, comme une scène privilégiée d'attention. Directe ou indirecte, physique ou orale, prétendue simple ou compliquée, chargée émotionnellement ou apparemment dégagée d'affects, peu importe. Qu'il s'agisse de vendre des carnets de timbres ou d'accompagner des malades en fin de vie, qu'il soit question d'attribuer des subventions économiques à des entrepreneurs ou de concilier les différends entre conjoints séparés à propos de la gestion des enfants, c'est la relation avec le public que nous avons retenue, dans la mesure où l'affirmation d'un stress – un « stress relationnel » – était particulièrement exprimée et débattue par les acteurs eux-mêmes. Ainsi, rassemblant des enquêtes empiriques menées dans des univers professionnels variés - RATP, La Poste, Caisses d'allocations familiales, orchestres, centres d'appels, ministère de l'Agriculture ou hôpitaux -, nous nous proposons d'explorer la question du stress au travail depuis trois axes problématiques distincts qui organisent le plan général de cet ouvrage.

C'est pourquoi, parmi les multiples situations qu'il aurait été possible d'explorer, et au-delà même de notre choix de retenir le cas des services publics, c'est le contact avec l'usager qui s'est imposé, pour nous, comme une scène privilégiée d'attention. Directe ou indirecte, physique ou orale, prétendue simple ou compliquée, chargée émotionnellement ou apparemment dégagée d'affects, peu importe. Qu'il s'agisse de vendre des carnets de timbres ou d'accompagner des malades en fin de vie, qu'il soit question d'attribuer des subventions économiques à des entrepreneurs ou de concilier les différends entre conjoints séparés à propos de la gestion des enfants, c'est la relation avec le public que nous avons retenue, dans la mesure où l'affirmation d'un stress – un « stress relationnel » – était particulièrement exprimée et débattue par les acteurs eux-mêmes. Ainsi, rassemblant des enquêtes empiriques menées dans des univers professionnels variés - RATP, La Poste, Caisses d'allocations familiales, orchestres, centres d'appels, ministère de l'Agriculture ou hôpitaux -, nous nous proposons d'explorer la question du stress au travail depuis trois axes problématiques distincts qui organisent le plan général de cet ouvrage.

C'est pourquoi, parmi les multiples situations qu'il aurait été possible d'explorer, et au-delà même de notre choix de retenir le cas des services publics, c'est le contact avec l'usager qui s'est imposé, pour nous, comme une scène privilégiée d'attention. Directe ou indirecte, physique ou orale, prétendue simple ou compliquée, chargée émotionnellement ou apparemment dégagée d'affects, peu importe. Qu'il s'agisse de vendre des carnets de timbres ou d'accompagner des malades en fin de vie, qu'il soit question d'attribuer des subventions économiques à des entrepreneurs ou de concilier les différends entre conjoints séparés à propos de la gestion des enfants, c'est la relation avec le public que nous avons retenue, dans la mesure où l'affirmation d'un stress – un « stress relationnel » – était particulièrement exprimée et débattue par les acteurs eux-mêmes. Ainsi, rassemblant des enquêtes empiriques menées dans des univers professionnels variés - RATP, La Poste, Caisses d'allocations familiales, orchestres, centres d'appels, ministère de l'Agriculture ou hôpitaux -, nous nous proposons d'explorer la question du stress au travail depuis trois axes problématiques distincts qui organisent le plan général de cet ouvrage.

C'est pourquoi, parmi les multiples situations qu'il aurait été possible d'explorer, et au-delà même de notre choix de retenir le cas des services publics, c'est le contact avec l'usager qui s'est imposé, pour nous, comme une scène privilégiée d'attention. Directe ou indirecte, physique ou orale, prétendue simple ou compliquée, chargée émotionnellement ou apparemment dégagée d'affects, peu importe. Qu'il s'agisse de vendre des carnets de timbres ou d'accompagner des malades en fin de vie, qu'il soit question d'attribuer des subventions économiques à des entrepreneurs ou de concilier les différends entre conjoints séparés à propos de la gestion des enfants, c'est la relation avec le public que nous avons retenue, dans la mesure où l'affirmation d'un stress – un « stress relationnel » – était particulièrement exprimée et débattue par les acteurs eux-mêmes. Ainsi, rassemblant des enquêtes empiriques menées dans des univers professionnels variés - RATP, La Poste, Caisses d'allocations familiales, orchestres, centres d'appels, ministère de l'Agriculture ou hôpitaux -, nous nous proposons d'explorer la question du stress au travail depuis trois axes problématiques distincts qui organisent le plan général de cet ouvrage.

quels matériaux ? À qui « profite » le stress : le management, l'employé ou le psychologue ? Quels sont les « jeux » qui s'organisent autour de la revendication de stress ? Qui attribue des « raisons » au stress – matérielles, organisationnelles, professionnelles, psychologiques – et selon quelles logiques – par exemple, théories indigènes, traditions professionnelles ou revendicatives, organisation du travail ?

La deuxième partie de l'ouvrage examine l'économie dont procèdent les constructions « psychologistes » du stress. Le stress relationnel exprimé par les individus est ici l'expression d'une idéologie plus large qui fait porter sur la psychologie des individus le poids de la réussite de leur activité professionnelle. de la relation avec autrui (Buscatto, 2002a et 2004a). Est ainsi assuré un déplacement d'une définition collective du travail à une conception individualisante, psychologiste. L'appel fait aux capacités individuelles ou à l'engagement personnel dans la relation avec autrui. la définition de la relation avec autrui comme une relation fondée sur des mécanismes « psy », la préconisation faite aux individus de séparer leur « moi » personnel de leur « moi » professionnel deviennent alors source potentielle de stress relationnel. La psychologisation sociale est ici observée et analysée chez les quichetiers de La Poste, les musiciens et les musiciennes d'orchestre ou les infirmières des soins palliatifs.

^{4.} C'est le sens de l'œuvre de Le Guillant telle que la resitue Yves Clot dans un texte préfaçant un recueil d'articles de Le Guillant, récemment publié (Le Guillant, 2006).

quels matériaux ? À qui « profite » le stress : le management, l'employé ou le psychologue ? Quels sont les « jeux » qui s'organisent autour de la revendication de stress ? Qui attribue des « raisons » au stress – matérielles, organisationnelles, professionnelles, psychologiques – et selon quelles logiques – par exemple, théories indigènes, traditions professionnelles ou revendicatives, organisation du travail ?

La deuxième partie de l'ouvrage examine l'économie dont procèdent les constructions « psychologistes » du stress. Le stress relationnel exprimé par les individus est ici l'expression d'une idéologie plus large qui fait porter sur la psychologie des individus le poids de la réussite de leur activité professionnelle. de la relation avec autrui (Buscatto, 2002a et 2004a). Est ainsi assuré un déplacement d'une définition collective du travail à une conception individualisante, psychologiste. L'appel fait aux capacités individuelles ou à l'engagement personnel dans la relation avec autrui. la définition de la relation avec autrui comme une relation fondée sur des mécanismes « psy », la préconisation faite aux individus de séparer leur « moi » personnel de leur « moi » professionnel deviennent alors source potentielle de stress relationnel. La psychologisation sociale est ici observée et analysée chez les quichetiers de La Poste, les musiciens et les musiciennes d'orchestre ou les infirmières des soins palliatifs.

^{4.} C'est le sens de l'œuvre de Le Guillant telle que la resitue Yves Clot dans un texte préfaçant un recueil d'articles de Le Guillant, récemment publié (Le Guillant, 2006).

quels matériaux ? À qui « profite » le stress : le management, l'employé ou le psychologue ? Quels sont les « jeux » qui s'organisent autour de la revendication de stress ? Qui attribue des « raisons » au stress – matérielles, organisationnelles, professionnelles, psychologiques – et selon quelles logiques – par exemple, théories indigènes, traditions professionnelles ou revendicatives, organisation du travail ?

La deuxième partie de l'ouvrage examine l'économie dont procèdent les constructions « psychologistes » du stress. Le stress relationnel exprimé par les individus est ici l'expression d'une idéologie plus large qui fait porter sur la psychologie des individus le poids de la réussite de leur activité professionnelle. de la relation avec autrui (Buscatto, 2002a et 2004a). Est ainsi assuré un déplacement d'une définition collective du travail à une conception individualisante, psychologiste. L'appel fait aux capacités individuelles ou à l'engagement personnel dans la relation avec autrui. la définition de la relation avec autrui comme une relation fondée sur des mécanismes « psy », la préconisation faite aux individus de séparer leur « moi » personnel de leur « moi » professionnel deviennent alors source potentielle de stress relationnel. La psychologisation sociale est ici observée et analysée chez les quichetiers de La Poste, les musiciens et les musiciennes d'orchestre ou les infirmières des soins palliatifs.

^{4.} C'est le sens de l'œuvre de Le Guillant telle que la resitue Yves Clot dans un texte préfaçant un recueil d'articles de Le Guillant, récemment publié (Le Guillant, 2006).

quels matériaux ? À qui « profite » le stress : le management, l'employé ou le psychologue ? Quels sont les « jeux » qui s'organisent autour de la revendication de stress ? Qui attribue des « raisons » au stress – matérielles, organisationnelles, professionnelles, psychologiques – et selon quelles logiques – par exemple, théories indigènes, traditions professionnelles ou revendicatives, organisation du travail ?

La deuxième partie de l'ouvrage examine l'économie dont procèdent les constructions « psychologistes » du stress. Le stress relationnel exprimé par les individus est ici l'expression d'une idéologie plus large qui fait porter sur la psychologie des individus le poids de la réussite de leur activité professionnelle. de la relation avec autrui (Buscatto, 2002a et 2004a). Est ainsi assuré un déplacement d'une définition collective du travail à une conception individualisante, psychologiste. L'appel fait aux capacités individuelles ou à l'engagement personnel dans la relation avec autrui. la définition de la relation avec autrui comme une relation fondée sur des mécanismes « psy », la préconisation faite aux individus de séparer leur « moi » personnel de leur « moi » professionnel deviennent alors source potentielle de stress relationnel. La psychologisation sociale est ici observée et analysée chez les quichetiers de La Poste, les musiciens et les musiciennes d'orchestre ou les infirmières des soins palliatifs.

^{4.} C'est le sens de l'œuvre de Le Guillant telle que la resitue Yves Clot dans un texte préfaçant un recueil d'articles de Le Guillant, récemment publié (Le Guillant, 2006).

Même si les profanes acceptaient de ne parler de stress qu'en ayant recours aux concepts rigoureux des scientifiques, ils auraient donc à leur disposition toute une palette explicative leur permettant de se réapproprier les notions qui leur semblent le mieux correspondre à leur ressenti. François Sarfati, dans sa contribution, montre ainsi comment, dans un secteur particulier, celui des centres d'appels, la notion de stress peut être mobilisée dans des sens et pour des objectifs extrêmement hétérogènes. De même l'énorme succès rencontré dans les années 1990 par la notion de « harcèlement moral » montre bien, à la suite de « l'épidémie » de syndrome de fatigue chronique dans les années 1980 en Amérique du Nord, comment un malaise ressenti fortement peut trouver dans une nouvelle étiquette un moyen de s'exprimer.

Même si les profanes acceptaient de ne parler de stress qu'en ayant recours aux concepts rigoureux des scientifiques, ils auraient donc à leur disposition toute une palette explicative leur permettant de se réapproprier les notions qui leur semblent le mieux correspondre à leur ressenti. François Sarfati, dans sa contribution, montre ainsi comment, dans un secteur particulier, celui des centres d'appels, la notion de stress peut être mobilisée dans des sens et pour des objectifs extrêmement hétérogènes. De même l'énorme succès rencontré dans les années 1990 par la notion de « harcèlement moral » montre bien, à la suite de « l'épidémie » de syndrome de fatigue chronique dans les années 1980 en Amérique du Nord, comment un malaise ressenti fortement peut trouver dans une nouvelle étiquette un moyen de s'exprimer.

Même si les profanes acceptaient de ne parler de stress qu'en ayant recours aux concepts rigoureux des scientifiques, ils auraient donc à leur disposition toute une palette explicative leur permettant de se réapproprier les notions qui leur semblent le mieux correspondre à leur ressenti. François Sarfati, dans sa contribution, montre ainsi comment, dans un secteur particulier, celui des centres d'appels, la notion de stress peut être mobilisée dans des sens et pour des objectifs extrêmement hétérogènes. De même l'énorme succès rencontré dans les années 1990 par la notion de « harcèlement moral » montre bien, à la suite de « l'épidémie » de syndrome de fatigue chronique dans les années 1980 en Amérique du Nord, comment un malaise ressenti fortement peut trouver dans une nouvelle étiquette un moyen de s'exprimer.

Même si les profanes acceptaient de ne parler de stress qu'en ayant recours aux concepts rigoureux des scientifiques, ils auraient donc à leur disposition toute une palette explicative leur permettant de se réapproprier les notions qui leur semblent le mieux correspondre à leur ressenti. François Sarfati, dans sa contribution, montre ainsi comment, dans un secteur particulier, celui des centres d'appels, la notion de stress peut être mobilisée dans des sens et pour des objectifs extrêmement hétérogènes. De même l'énorme succès rencontré dans les années 1990 par la notion de « harcèlement moral » montre bien, à la suite de « l'épidémie » de syndrome de fatigue chronique dans les années 1980 en Amérique du Nord, comment un malaise ressenti fortement peut trouver dans une nouvelle étiquette un moyen de s'exprimer.

À en croire un certain nombre d'enquêtes récentes, le célèbre aphorisme de Jean-Paul Sartre - « l'enfer, c'est les autres » serait en passe de devenir une triste réalité dans le monde du travail. D'après « l'enquête emploi » de 1998, 30 % des salariés (contre 22 % en 1991) déclarent vivre souvent des relations de tension avec le public (INSEE, 1999). Ce constat est conforté par la vaste enquête menée entre 1996 et 2001 par la CFDT auprès de 80 000 salariés de différents secteurs économiques : pour les salariés en contact direct avec les clients ou les usagers, la pression de ces derniers constitue le principal élément de dégradation de leur situation de travail (CFDT, 2001). Une nouvelle notion est même apparue pour rendre compte de ce type de difficultés : celle de « stress relationnel » (Weller, 2002a), ajoutant une dimension à l'imaginaire du stress. Certains peuvent toutefois chercher à lutter contre cette association du stress à un problème essentiellement relationnel, comme les syndicats de postiers étudiés dans cette partie par Marie Buscatto.

Une mise en forme du malaise

À en croire un certain nombre d'enquêtes récentes, le célèbre aphorisme de Jean-Paul Sartre - « l'enfer, c'est les autres » serait en passe de devenir une triste réalité dans le monde du travail. D'après « l'enquête emploi » de 1998, 30 % des salariés (contre 22 % en 1991) déclarent vivre souvent des relations de tension avec le public (INSEE, 1999). Ce constat est conforté par la vaste enquête menée entre 1996 et 2001 par la CFDT auprès de 80 000 salariés de différents secteurs économiques : pour les salariés en contact direct avec les clients ou les usagers, la pression de ces derniers constitue le principal élément de dégradation de leur situation de travail (CFDT, 2001). Une nouvelle notion est même apparue pour rendre compte de ce type de difficultés : celle de « stress relationnel » (Weller, 2002a), ajoutant une dimension à l'imaginaire du stress. Certains peuvent toutefois chercher à lutter contre cette association du stress à un problème essentiellement relationnel, comme les syndicats de postiers étudiés dans cette partie par Marie Buscatto.

Une mise en forme du malaise

À en croire un certain nombre d'enquêtes récentes, le célèbre aphorisme de Jean-Paul Sartre - « l'enfer, c'est les autres » serait en passe de devenir une triste réalité dans le monde du travail. D'après « l'enquête emploi » de 1998, 30 % des salariés (contre 22 % en 1991) déclarent vivre souvent des relations de tension avec le public (INSEE, 1999). Ce constat est conforté par la vaste enquête menée entre 1996 et 2001 par la CFDT auprès de 80 000 salariés de différents secteurs économiques : pour les salariés en contact direct avec les clients ou les usagers, la pression de ces derniers constitue le principal élément de dégradation de leur situation de travail (CFDT, 2001). Une nouvelle notion est même apparue pour rendre compte de ce type de difficultés : celle de « stress relationnel » (Weller, 2002a), ajoutant une dimension à l'imaginaire du stress. Certains peuvent toutefois chercher à lutter contre cette association du stress à un problème essentiellement relationnel, comme les syndicats de postiers étudiés dans cette partie par Marie Buscatto.

Une mise en forme du malaise

À en croire un certain nombre d'enquêtes récentes, le célèbre aphorisme de Jean-Paul Sartre - « l'enfer, c'est les autres » serait en passe de devenir une triste réalité dans le monde du travail. D'après « l'enquête emploi » de 1998, 30 % des salariés (contre 22 % en 1991) déclarent vivre souvent des relations de tension avec le public (INSEE, 1999). Ce constat est conforté par la vaste enquête menée entre 1996 et 2001 par la CFDT auprès de 80 000 salariés de différents secteurs économiques : pour les salariés en contact direct avec les clients ou les usagers, la pression de ces derniers constitue le principal élément de dégradation de leur situation de travail (CFDT, 2001). Une nouvelle notion est même apparue pour rendre compte de ce type de difficultés : celle de « stress relationnel » (Weller, 2002a), ajoutant une dimension à l'imaginaire du stress. Certains peuvent toutefois chercher à lutter contre cette association du stress à un problème essentiellement relationnel, comme les syndicats de postiers étudiés dans cette partie par Marie Buscatto.

Une mise en forme du malaise

Le droit est un des lieux d'affrontement et d'enregistrement des rapports de force autour de la définition de la nature et des causes du stress. Ainsi, les controverses scientifiques et juridiques autour de l'indemnisation des victimes de traumatismes psychologiques au travail ont débouché sur une reconnaissance partielle des stress traumatiques liés aux agressions, aux incivilités répétées et même au harcèlement moral. Mais ce n'est là qu'une forme particulière de « stress » qui est reconnue ; d'autres aspects, comme les problèmes liés au travail répétitif sous contrainte de temps – aux effets pourtant bien documentés –, restent au mieux pris en charge dans le cadre d'une prévention volontaire. Cela résulte de l'existence de rapports de force, à la fois scientifiques et sociaux, autour de la reconnaissance des maladies professionnelles (contribution de Marc Loriol).

Les luttes sociales et les négociations professionnelles pèsent fortement sur la signification sociale qui sera finalement attribuée ou retenue du stress. Du point de vue des employeurs, trois grandes façons de se positionner par rapport aux plaintes de stress des salariés sont envisageables.

Le droit est un des lieux d'affrontement et d'enregistrement des rapports de force autour de la définition de la nature et des causes du stress. Ainsi, les controverses scientifiques et juridiques autour de l'indemnisation des victimes de traumatismes psychologiques au travail ont débouché sur une reconnaissance partielle des stress traumatiques liés aux agressions, aux incivilités répétées et même au harcèlement moral. Mais ce n'est là qu'une forme particulière de « stress » qui est reconnue ; d'autres aspects, comme les problèmes liés au travail répétitif sous contrainte de temps – aux effets pourtant bien documentés –, restent au mieux pris en charge dans le cadre d'une prévention volontaire. Cela résulte de l'existence de rapports de force, à la fois scientifiques et sociaux, autour de la reconnaissance des maladies professionnelles (contribution de Marc Loriol).

Les luttes sociales et les négociations professionnelles pèsent fortement sur la signification sociale qui sera finalement attribuée ou retenue du stress. Du point de vue des employeurs, trois grandes façons de se positionner par rapport aux plaintes de stress des salariés sont envisageables.

Le droit est un des lieux d'affrontement et d'enregistrement des rapports de force autour de la définition de la nature et des causes du stress. Ainsi, les controverses scientifiques et juridiques autour de l'indemnisation des victimes de traumatismes psychologiques au travail ont débouché sur une reconnaissance partielle des stress traumatiques liés aux agressions, aux incivilités répétées et même au harcèlement moral. Mais ce n'est là qu'une forme particulière de « stress » qui est reconnue ; d'autres aspects, comme les problèmes liés au travail répétitif sous contrainte de temps – aux effets pourtant bien documentés –, restent au mieux pris en charge dans le cadre d'une prévention volontaire. Cela résulte de l'existence de rapports de force, à la fois scientifiques et sociaux, autour de la reconnaissance des maladies professionnelles (contribution de Marc Loriol).

Les luttes sociales et les négociations professionnelles pèsent fortement sur la signification sociale qui sera finalement attribuée ou retenue du stress. Du point de vue des employeurs, trois grandes façons de se positionner par rapport aux plaintes de stress des salariés sont envisageables.

Le droit est un des lieux d'affrontement et d'enregistrement des rapports de force autour de la définition de la nature et des causes du stress. Ainsi, les controverses scientifiques et juridiques autour de l'indemnisation des victimes de traumatismes psychologiques au travail ont débouché sur une reconnaissance partielle des stress traumatiques liés aux agressions, aux incivilités répétées et même au harcèlement moral. Mais ce n'est là qu'une forme particulière de « stress » qui est reconnue ; d'autres aspects, comme les problèmes liés au travail répétitif sous contrainte de temps – aux effets pourtant bien documentés –, restent au mieux pris en charge dans le cadre d'une prévention volontaire. Cela résulte de l'existence de rapports de force, à la fois scientifiques et sociaux, autour de la reconnaissance des maladies professionnelles (contribution de Marc Loriol).

Les luttes sociales et les négociations professionnelles pèsent fortement sur la signification sociale qui sera finalement attribuée ou retenue du stress. Du point de vue des employeurs, trois grandes façons de se positionner par rapport aux plaintes de stress des salariés sont envisageables.

Quand il y a des problèmes de recrutement, que l'on a du mal à pourvoir tous les postes, quand on se pose des questions sur les risques d'une mauvaise qualité du travail, l'employeur doit cependant se demander comment aider les salariés à être plus performants ou à se sentir mieux dans leur travail. Le deuxième point de vue de la part des employeurs est alors de s'intéresser non plus au stress en essayant d'écarter les personnes susceptibles d'être fragiles, mais en essayant d'accompagner ou d'aider psychologiquement ou individuellement les personnes qui manifesteraient des difficultés dans le cadre du travail. Cela se fait avec l'idée que si le stress est un problème d'adaptation individuelle à des conditions ou à des situations de travail difficiles, en aidant les personnes à mieux s'adapter, on pourra les aider à mieux supporter leur stress et leurs difficultés.

Le troisième niveau consiste à aller encore un pas plus loin et à se dire que ce ne sont pas simplement des questions d'adaptation individuelle, mais aussi des questions d'organisation du travail, de choix, d'orientation de l'activité, de moyens mis à disposition des salariés, qui vont expliquer pourquoi certaines situations sont vécues comme stressantes ou non.

Quand il y a des problèmes de recrutement, que l'on a du mal à pourvoir tous les postes, quand on se pose des questions sur les risques d'une mauvaise qualité du travail, l'employeur doit cependant se demander comment aider les salariés à être plus performants ou à se sentir mieux dans leur travail. Le deuxième point de vue de la part des employeurs est alors de s'intéresser non plus au stress en essayant d'écarter les personnes susceptibles d'être fragiles, mais en essayant d'accompagner ou d'aider psychologiquement ou individuellement les personnes qui manifesteraient des difficultés dans le cadre du travail. Cela se fait avec l'idée que si le stress est un problème d'adaptation individuelle à des conditions ou à des situations de travail difficiles, en aidant les personnes à mieux s'adapter, on pourra les aider à mieux supporter leur stress et leurs difficultés.

Le troisième niveau consiste à aller encore un pas plus loin et à se dire que ce ne sont pas simplement des questions d'adaptation individuelle, mais aussi des questions d'organisation du travail, de choix, d'orientation de l'activité, de moyens mis à disposition des salariés, qui vont expliquer pourquoi certaines situations sont vécues comme stressantes ou non.

Quand il y a des problèmes de recrutement, que l'on a du mal à pourvoir tous les postes, quand on se pose des questions sur les risques d'une mauvaise qualité du travail, l'employeur doit cependant se demander comment aider les salariés à être plus performants ou à se sentir mieux dans leur travail. Le deuxième point de vue de la part des employeurs est alors de s'intéresser non plus au stress en essayant d'écarter les personnes susceptibles d'être fragiles, mais en essayant d'accompagner ou d'aider psychologiquement ou individuellement les personnes qui manifesteraient des difficultés dans le cadre du travail. Cela se fait avec l'idée que si le stress est un problème d'adaptation individuelle à des conditions ou à des situations de travail difficiles, en aidant les personnes à mieux s'adapter, on pourra les aider à mieux supporter leur stress et leurs difficultés.

Le troisième niveau consiste à aller encore un pas plus loin et à se dire que ce ne sont pas simplement des questions d'adaptation individuelle, mais aussi des questions d'organisation du travail, de choix, d'orientation de l'activité, de moyens mis à disposition des salariés, qui vont expliquer pourquoi certaines situations sont vécues comme stressantes ou non.

Quand il y a des problèmes de recrutement, que l'on a du mal à pourvoir tous les postes, quand on se pose des questions sur les risques d'une mauvaise qualité du travail, l'employeur doit cependant se demander comment aider les salariés à être plus performants ou à se sentir mieux dans leur travail. Le deuxième point de vue de la part des employeurs est alors de s'intéresser non plus au stress en essayant d'écarter les personnes susceptibles d'être fragiles, mais en essayant d'accompagner ou d'aider psychologiquement ou individuellement les personnes qui manifesteraient des difficultés dans le cadre du travail. Cela se fait avec l'idée que si le stress est un problème d'adaptation individuelle à des conditions ou à des situations de travail difficiles, en aidant les personnes à mieux s'adapter, on pourra les aider à mieux supporter leur stress et leurs difficultés.

Le troisième niveau consiste à aller encore un pas plus loin et à se dire que ce ne sont pas simplement des questions d'adaptation individuelle, mais aussi des questions d'organisation du travail, de choix, d'orientation de l'activité, de moyens mis à disposition des salariés, qui vont expliquer pourquoi certaines situations sont vécues comme stressantes ou non.